

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314



« **Route Leclerc** »

**80^{ème} anniversaire de la Libération
du 9 au 20 août 2024**

Un travail d'Histoire et de mémoire qui a pour but principal de rendre hommage aux « Anciens combattants de la liberté » que sont nos libérateurs (Division Leclerc, Forces alliées, Résistants), de rappeler les souffrances et les sacrifices consentis par les populations locales, et de transmettre les valeurs fortes qui étaient portées par celles et ceux qui se sont battus pour que nous puissions vivre libres.

La Route Leclerc a 20 ans. Ces véritables « rencontres de la mémoire » nous ont permis de constater que « l'esprit Leclerc » souffle toujours dans notre région, mais aussi qu'il convient de le maintenir et de le diffuser.



Programme des cérémonies

Département de la Sarthe

Vendredi 9 août 2024

Commune de René :

16 heures : Rassemblement devant la mairie.
Cérémonie devant le monument aux morts de la commune (situé dans le cimetière).

Commune des Mées :

17 heures 30 : Rassemblement devant la mairie.
Cérémonie devant le monument aux morts de la commune (situé dans le cimetière).

Samedi 10 août 2024

Commune de Juillé :

15 heures : Cérémonie devant la stèle de la 2^{ème} D.B.

Commune de Doucelles :

16 heures : Rassemblement devant la mairie.
Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. et au carré militaire du cimetière (près de l'église).

Commune de Fyé :

18 heures : Cérémonie devant le monument départemental en hommage à la 2^{ème} D.B. (situé en bordure de la RD 338).

Dévoilement d'une borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »

19 heures : Cérémonie devant la plaque en hommage à Geneviève Hobey (près de l'entrée du parc du château des Tourelles).

19 heures 30 : Cérémonie au cimetière (devant la tombe des 15 soldats de la 2^{ème} D.B. morts pour la libération de Fyé).

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Dimanche 11 août 2024

Commune d'Ancinnes :

9 heures : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. (lieu dit « Geneslay »)

Communes de Saint-Germain-sur-Sarthe et Coulombiers :

10 heures 30 : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B., au lieu dit « Le Chenil » (rond-point de l'autoroute A 28).

11 heures 15 : Cérémonie au carrefour de La Hutte (stèle et borne de la 2^{ème} D.B.).

Commune de Champfleur :

14 heures 30 : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. (lieu dit « Le Fourneau » sur la D55 en direction de Bourg-le-Roi)

Commune de Rouessé-Fontaine :

15 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg

Commune de Louvigny :

16 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Bourg-le-Roi

« Soirée de la Libération »

18 h 00

Cérémonie devant le monument aux morts

Spectacle son et lumière avec final pyrotechnique

Restauration sur place

Département de l'Orne

Lundi 12 août 2024

Secteur forêt d'Écouves :

9 heures : Cérémonie à la stèle en hommage à Roger Rémy.
La stèle est située sur la D26, à proximité de la nécropole nationale des Gateys, à l'entrée Sud de la forêt d'Écouves.

9 heures 45 : Cérémonie à la stèle du Carrefour du Point du Jour
(commune du Cercueil).

10 heures 15 : Cérémonie à la stèle du Carrefour du Flochet (commune de La Lande de Goult).

10 heures 45 : Cérémonie devant la plaque en hommage au maréchal des logis-chef Aupin
La plaque est située sur la route de La Lande de Goult à Francheville – secteur du Ménil-Scelleur.

Commune de Francheville :

11 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts de la commune et devant la plaque en hommage au capitaine Jacques Branet.

Programme Ville d'Alençon :

15 heures 30

Cérémonie devant le char Valois à la Croix de Médavy.

16 heures 30

Cérémonie à la nécropole nationale des Gateys.

17 heures 30

Cérémonie au monument Leclerc d'Alençon.

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Mardi 13 août 2024

Matin

Commune de Condé-sur-Sarthe :

9 heures : Cérémonie devant le monument aux morts.

Commune de Carrouges :

10 heures 30 : Cérémonie à la stèle en hommage au sous-lieutenant Michel Pity.

11 heures : Cérémonie au monument aux morts.

Après-midi

Commune de Fleuré :

15 heures : Cérémonie sur le site du PC du général Leclerc.

Commune d'Écouché :

17 heures : Cérémonie au cimetière de la commune.

17 heures 45 : Cérémonie devant le char Massaoua.

Commune d'Écouché-les-Vallées

« Soirée de la Libération »

Présence de la Colonne Leclerc

A partir de 18h30

Stationnement de la Route Leclerc sur la place du Champ de Foire

Restauration sur place

Mercredi 14 août 2024

Matin

Commune de La Roche-Mabile :

9 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Commune de Saint-Sauveur-de-Carrouges :

10 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts.

Commune du Ménil-Scelleur :

11 heures 30 : Cérémonie devant la plaque située sur le mur de l'église.

Après-midi

Secteur Sud Carrouges

Itinéraire suivi :

14 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts de Gandelain.

16 heures : Cérémonie au monument aux morts de Ciral.

17 heures : Cérémonie à Chahains (devant la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »).

17 heures 30 : Cérémonie à la stèle de la 2^{ème} D.B. de Chahains.

18 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts de Roupperroux.

Commune de Gandelain
« Soirée de la Libération »
A partir de 19h30
Restauration sur place

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Jeudi 15 août 2024

Matin

Commune de Montmerrei :

10 heures : Cérémonie devant la plaque en hommage au général Warabiot.

Commune de Boucé :

11 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune d'Avoine :

15 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Joué-du-Plain :

16 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts (situé dans le cimetière de la commune).

Commune de Vieux-Pont :

17 heures 30 : Cérémonie dans la stèle Baleyte et la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »

Stationnement de la Route Leclerc sur la commune

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Vendredi 16 août 2024

Matin

Commune de Radon :

9 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de Lonrai :

11 heures : Cérémonie devant la stèle en hommage à Guy Lévy et la plaque en hommage à Yvan Siboni.

11 heures 30 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Après-midi

Commune de Colombiers :

15 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune du Bouillon :

16 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de La Chapelle-près-Sées :

17 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Commune de Cerisé :

18 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Stationnement de la Route Leclerc sur la commune

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Samedi 17 août 2024

Commune de Valframbert :

9 heures : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Saint-Gervais du Perron :

11 heures : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

Dévoilement d'une borne « Voie de la 2^{ème} D.B. »

Après-midi

Commune de Bois Champré :

14 heures 30 : Hommage rendu devant la tombe des 3 soldats tombés à Saint-Christophe-le-Jajolet (dans le cimetière de la commune) puis devant le char Keren.

Commune de Mortrée :

16 heures : Hommage rendu devant le monument Leclerc du bourg.

Ville de Sées

17 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts du bourg.

18 heures : Cérémonie devant la borne « Voie de la 2^{ème} D.B. ».

« Soirée de la Libération »

Spectacle musical

en la cathédrale de Sées

avec la chorale Résonance du Pays Mélois

Stationnement de la Route Leclerc sur la place de la mairie

Restauration sur place

Dimanche 18 août 2024

Matin

Commune de Saint-Paterne :

9 heures 30 : Cérémonie devant la plaque de Saint-Gilles (située près de l'entrée d'autoroute au sud d'Alençon).

Commune de Cuissai :

10 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Commune de Saint-Denis-sur-Sarthon :

11 heures 30 : Cérémonie devant le monument aux morts de la commune.

Après-midi

Commune de Saint-Ellier-les-Bois

14 heures 30 : Cérémonie devant le monument Leclerc de la commune.
Le monument est situé sur le pourtour de l'église du village, à proximité du monument aux morts.

Commune de Chambois :

17 heures 30 : Cérémonie de la fermeture de la Poche de Falaise-Chambois et de la Route Leclerc au Carrefour de la Victoire.

« Soirée de la Libération »

Place du donjon - Carrefour de la Victoire

Spectacle son et lumière avec final pyrotechnique

Restauration sur place

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Lundi 19 août 2024

Ville d'Argentan :

10 heures : Cérémonie devant la plaque de la Gare, en hommage aux Spahis (située à l'entrée du Boulevard Carnot).

10 heures 30 : Cérémonie au square des Rochambelles.

11 heures : Cérémonie devant le monument départemental en hommage à la Résistance et à la Déportation.

Après-midi

Secteur d'Exmes

Itinéraire suivi :

15 heures : Cérémonie à **Fel** (plaque située sur le mur du cimetière près de l'église).

16 heures : Cérémonie à **Omméel**.

17 heures : Cérémonie à **Villebadin**.

18 heures : Cérémonie devant le monument de la 2^{ème} D.B. à **Exmes**.

« Soirée de la Libération »

A partir de 19h

Stationnement de la Route Leclerc sur la place du général Leclerc

Restauration sur place

ASSOCIATION VIVE LA RÉSISTANCE

Déclaration en Préfecture de l'Orne N° W611001314

Mardi 20 août 2024

Ville d'Argentan

11 heures

Cérémonie devant le monument en hommage à la 80^{ème}
Division d'Infanterie Américaine.

*Le monument est situé sur la place du docteur Couinaud
devant la mairie d'Argentan*

Après-midi

Commune du Bourg-Saint-Léonard

17 heures

Final de la Route Leclerc

Cérémonie en hommage aux soldats de la 2^{ème} D.B. et aux
soldats de la 90^{ème} Division d'Infanterie Américaine
(avec inauguration d'une plaque et de panneaux).

Le monument est situé place de la Liberté